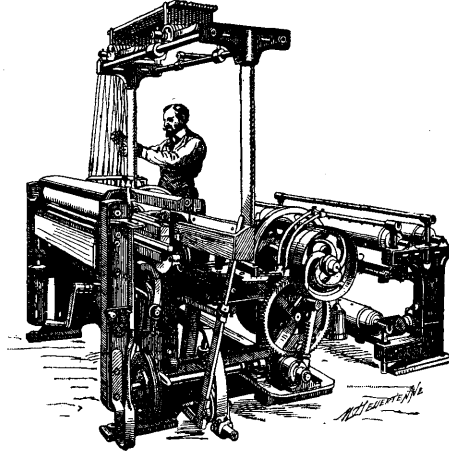
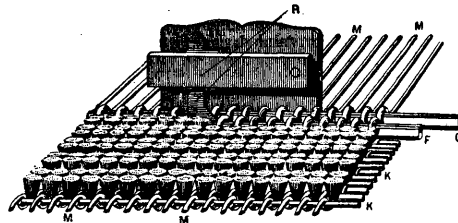


une rainure. Quelques duites étant posées par la trame, il dispose une baguette, la rainure en haut, au-dessus des fils de pièce et au-dessous des fils de peluche, et donne le coup de battant. Les fils de chaîne de peluche forment alors autour des baguettes des boucles, que l'ouvrier coupe en passant dans la rainure la pointe d'une lame très tranchante, le couteau. Puis il retire la baguette et la dispose comme précédemment au delà de l'autre baguette



Métier à tisser le velours.

déjà engagée. La section des boucles se fait aussi au rabot. Généralement les fils de peluche sont séparés par deux fils de pièce, et l'insertion des baguettes n'a lieu qu'après trois coups de trame, ce qui assure la fixité des tronçons de peluche. La richesse et la beauté du velours dépendent autant de la hauteur et de l'égalité des aigrettes que de leur densité et du nombre de brins formant



R, rabot; M, fils de chaîne; K, fils de trame; F, C, fers de coupe.

VELOURS (*lour'* — de l'anc. franç. *velouse*, *villuse*, venu du lat. *villosus*, velu) n. m. Techn. Etoffe rase d'un côté et couverte de l'autre de poils dressés, très serrés, maintenus par les fils du tissu : *Une robe, Un manteau de velours*. || *Velours à deux, à trois, à quatre poils*, Velours dont le velouté est formé de fils à deux, trois ou quatre brins. || *Velours ras*, Velours sans velouté. || *Velours plein*, Velours uni, sans figures ni rayures, et tondu mécaniquement. || *Velours d'Utrecht*, Velours à long poil et avec figures, pour meubles. || *Velours figuré*, Velours avec dessins sur le fond. || *Velours cannelé*, Velours avec raies, alternativement rasés et veloutés. || *Velours épinglé*, Velours dont les boucles ne sont pas coupées. || *Velours ciselé*, Velours résultant de la combinaison des velours coupés et des velours épinglés. || *Velours de gueux*, Etoffe en coton et fil, très solide, mais très promptement fanée.

— Par anal. Objet extrêmement doux au toucher : *Le velours d'une pêche*. || Objet qui produit sur les sens une impression douce, comme celle que l'on éprouve en touchant du velours : *C'est un velours, un baume pour l'estomac*.

— Pop. Liaison faite au moyen d'un *x* ou d'un *s* doux, dans des cas où il n'existe pas de liaison de ce genre, comme lorsqu'on dit : *Il n'est point-x à moi. Donne-moi-z'en*. || *Patte de velours*, Patte d'un chat qui retire ses griffes : *Ce chat fait patte de velours et ne griffe jamais*. || *Faire patte de velours*, Caresser ceux à qui l'on cherche à nuire. || *Chemin de velours* ou simplem. *Velours*, Voie facile et agréable.

— Bot. Poils courts, mous et serrés, qui couvrent certains organes.

— Jeux. *Jouer sur le velours*, Jouer sur son gain.

— Vitic. *Velours vert*, Nom donné, dans les vignobles champenois, à l'attelage de la vigne.

— Prov. : *Habit de velours, ventre de son*, Pour se parer de beaux habits, il est des gens qui font maigre chère.

— ENCYCL. Techn. Le *velours* est un tissu d'armure simple (taffetas ou sergé), sur l'une des faces duquel se dressent en aigrettes les tronçons d'une chaîne ou d'une trame supplémentaire. Le velours de soie est toujours formé de deux chaînes : l'inférieure, qui forme le bâti ou corps de l'étoffe, et la supérieure, qui s'entrelace avec la trame et la chaîne inférieure; la première est nommée *chaîne de pièce*, l'autre est la *peluche* et donne le velouté. Pour obtenir celui-ci, l'ouvrier est muni de deux fines baguettes de métal appelées *fers*, un peu plus longues que le tissu, arrondies légèrement d'un côté et présentant de l'autre

chaque fil de peluche. Certaines qualités peuvent avoir jusqu'à vingt-cinq boucles au centimètre, et, d'autre part, les fils peuvent être de deux, trois, quatre et jusqu'à six brins; le velours à trois poils est le plus usité.

Les velours peuvent être exécutés en soie, en coton, en laine, en lin, en chanvre, en jute et généralement en toutes sortes de fibres textiles. Les plus beaux sont les *velours de soie*, employés pour le vêtement et l'ameublement, et parmi lesquels on distingue les *velours au fer* et les *velours mécaniques*. Pour ces derniers, qui représentent plus des quatre cinquièmes de la production, la mise en place des baguettes, ainsi que le coupage des boucles, se fait automatiquement, et un tondage postérieur assure souvent la régularité de la peluche. On fait aussi, mais plus rarement, des velours à deux faces, par le tissage simultané de deux pièces superposées, la chaîne de peluche seulement étant commune aux deux contextures. Les *velours tailleur* sont généralement des velours au fer.

Le *velours de coton*, employé surtout pour le vêtement populaire, est un velours par trame. Il peut être obtenu soit par l'insertion d'une trame supplémentaire, soit, ce qui est le cas le plus fréquent, par la formation, après quelques duites de fond, d'une duite à flottés, que la tonte faite après coup sur la pièce entière transforme en aigrettes. Le velours à grosses côtes en est le type le plus important. On distingue aussi dans cette catégorie les *velours lisses façon soie*, les *velvettes* et les *velours à demi-côtes*, qui sont employés aux mêmes usages que les velours de soie : ameublement, vêtement, ganerie, etc.

Le *velours de laine* est presque toujours à chaîne supplémentaire. Sa principale variété, le *velours d'Utrecht*, dit aussi *panne* ou *tripe*, a toujours la chaîne de fond en fil, la trame en lin, en chanvre ou en laine, et le velouté en poil de chèvre mohair. On le fait rayé, gaufré ou tondu partiellement, et imprimé en différentes couleurs. Les *velours moquettes*, qui diffèrent des utrechts par ce fait qu'ils sont frisés au lieu d'être coupés, ont la chaîne de lin, la trame de coton et le velouté en poil de chèvre. Les *velours chinés* ou *à dessins* sont des velours travaillés à la façon des tapisseries, à couleurs multiples. Le *velours ottoman* ou *gros d'Ecosse* ne se rapproche du velours que par l'existence de deux chaînes, dont l'une flotte sur trois trames. On appelle généralement *peluche* un velours à poils très longs, et *panne* un tissu intermédiaire entre le velours et la peluche.

Le velours est de fabrication ancienne dans l'Inde; les Romains en eurent seulement connaissance, et même, dans tout le cours du moyen âge, on ne le trouve que comme étoffe de grand luxe. Venise et Gênes eurent longtemps le monopole de l'importation en Europe, puis Florence, Milan, Lucques et Genève eurent quelques métiers, et, en 1536, la fabrication s'établit à Lyon. La révocation de l'édit de Nantes répandit cette industrie en Allemagne et en Hollande. Aujourd'hui, Lyon, Amiens, Tourcoing et Roubaix en France, Crefeld en Allemagne, Bradford et Manchester en Angleterre, sont les principaux centres de fabrication.